



PROTOCOLE SANITAIRE – SEANCES MARCHÉ NORDIQUE ASN67

Ce protocole est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution sanitaire et des :

- Règles sanitaires imposées par le gouvernement
- Mesures édictées par la Préfète du Bas-Rhin
- Recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme dont l'ASN67 dépend

Toute personne inscrite aux séances encadrées par l'ASN67 devra respecter la procédure suivante :

1. Etre inscrit sur le listing de l'ASN67 (renouvellement de votre adhésion) au plus tard le 1^{er} octobre 2020 si vous avez repris les séances en septembre. **Attention** les personnes non inscrites ne seront pas acceptées en séance par le coach, merci de votre compréhension.
2. Ne pas venir en séance si vous avez de la fièvre, ou des symptômes « covid 19 »
3. **Porter un masque à votre arrivée jusqu'au moment de l'échauffement, et remettre votre masque dès la fin de séance.**
4. Respecter les gestes barrières de distanciation sociale d'1m à l'accueil et en fin de séance malgré le port du masque.
5. Respecter la distance demandée par le coach pendant les exercices, et la marche (elle dépendra de l'allure de marche et de la disposition des exercices). **Au cas où la distanciation sociale ne pourrait être respectée dans certaines situations, le coach demandera de remettre votre masque.**
6. Respecter le fonctionnement des ateliers et les sens de rotation.
7. Si vous avez des symptômes de « covid 19 » après une séance, merci d'en informer la Directrice technique de l'ASN67, Laetitia ALBERT au 06 64 64 76 40.